

**Arrêté n° 2020/G-138 fixant la liste des candidats admis à se présenter au concours d'accès au grade
de Garde-Champêtre Territorial Chef – session 2021**

La Vice-Présidente,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 94-731 du 24 août 1994 portant statut particulier du cadre d'emplois des gardes champêtres ;
- VU le décret n° 94-935 du 25 octobre 1994 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des gardes champêtres ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2020/G-66 du 9 juillet 2020 portant ouverture du concours de Garde-Champêtre Chef - session 2021 ;
- VU les candidatures enregistrées par le Centre de gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2021 du concours d'accès au grade de Garde Champêtre Chef est arrêtée comme suit :

ABATUCI Anthony	CODEVELLE Jeremy	GALLIPPI Claudia
ADILLY Victor	COLIN Elouan	GOUDAL Sébastien
AMATE Florence	COMMUNOD Stéphane	GRAWEY Pierre
AUBERT Baptiste	DAMDAMI Khalid	GUIGNY Matthieu
BACCARINI Anthony	DANIEL Mathieu	HAAS Brice
BAZILLE Alice	DEBARQUE Séverine	HEITZMANN Simon
BERNARD Romain	DELCLOS Franck	HELBLING Tanguy
BERTONI Christophe	DEMOULIN Jean-François	HORN Céline
BINDER Andrea	DENTZER Maxime	HUENTZ Grégory
BLAISE Celine	DOMENICONI Alan	KANNENGIESER Steve
BONIFAIT Jimmy	DREYFUSS Jacques	KURTZ Jean-Claude
BOUDINOT Eloise	DUDOUET Cyr	LAFARRE Stéphane
BOURGUIGNON Alexiane	DURAIN Emmanuel	LANG Déborah
BRAUN Fabrice	EMSELLEM Alexandra	LANG Mathias
BUHR Julien	ERASUN-LASAGA Nicolas	LAURENT Nicolas
CAMPAGNA Jean-Philippe	FABREGUE Thomas	LEBEL Sébastien
CAUTILLO Jeremy	FOEGE Coralie	LECOMTE Romain
CLAUDEL Jean-Charles	FROMENTAL Bernard	LICHTSTEINER Julie

LITZLER Jeanne
LOISEAU Claire
LOPES Bryan
LUCZKIEWICZ Fabien
MAHMOUDI Leila
MANGEOLLE Valentin
MARCHAL Simon
MAROUS Jonathan
MASSIAS Julien
MUNIER Swann
NEYER Luc
NICKEL Renaud
NICOLAS Pascal

ORSAT Marie
OSTER Arthur
PICAUD Aurélien
PRUDHOMME Sébastien
PULJIZ Arthur
RIVA Angélique
ROUS Christophe
SANS Anthony
SANS Jordi
SCHIRRER Alain
SCHWEITZER Julien
SEIGNEUR Lucas
SIGNORY Eddy

SLIWINSKI Thomas
SOILEUX Aude
SOULIER Stéphane
STOFFER Aurore
THRUN Magali
TOY Loïc
VILLANI Maud
YOUST Johnny
ZIMMERLE Jérôme
ZINTER Emilie

Art. 2 : La liste des candidats admis à concourir avec aménagement des épreuves à la session 2021 du concours d'accès au grade de Garde Champêtre Chef, sous réserve de remplir les conditions nécessaires, en produisant notamment un certificat établi par un médecin agréé, est arrêtée selon la liste établie ci-dessous :

CLAUDEL Jean-Charles

Art. 3 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis au Président du Centre de gestion du Territoire de Belfort (90),
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié sur le site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 10 décembre 2020



Monique MARTIN
Adjoint au Maire de Munster